

ORGANISATION DE LA FILIÈRE DIAGNOSTIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

NIVEAU 1 - Situation dite « simple » :

Symptomatologie simple. Mise en œuvre diagnostique et prise en charge par les professionnels de proximité de ville

**Plateforme de
Coordination
et
d'orientation
0 – 12 ans**

*Accès aux actes non
remboursés en
libéral, avec
coordination
médicale
Durée 12 à 18 mois.*

**Médecin de l'enfant , en lien avec médecin scolaire ou médecin de PMI
Orthophoniste et/ ou autre rééducateur + psychologue**

NIVEAU 2 - Situation dite « complexe » :

Multiplicité des intervenants et/ ou difficulté diagnostique et/ ou comorbidités et/ ou réponse insuffisante à la prise en charge de 1^{ère} intention

**Evaluation
Diagnostique
Autisme de
Proximité EDAP
(départementale)**

**Pédiatres spécialisés
Neuropédiatre, Pédopsychiatre, libéraux ou hospitaliers**
CAMSP (maximum 6 ans) et CMPP (à partir de 6 ans)
Professionnels libéraux

**PLURADYS Réseau
de coordination
diagnostique**
** Porteur régional –
Equipes ressources relais
par département*

NIVEAU 3 - Situation « très complexe »

*Orientation par les professionnels
vers des plateaux techniques
Spécialisés*

- ✓ Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages CRTLA
- ✓ Centre Génétique Maladies Rares Grand Est
- ✓ Centre DEFI (Déficience Intellectuelle)
- ✓ Centre de Ressources Autisme CRA